

REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple Un But Une Foi

Ministère de la jeunesse & des sports

Institut National supérieur de l'Éducation Populaire & du Sport

**I.N.S.E.P.S**

# SPORT-ETUDES

PROBLEMATIQUE DE LA CONCILIATION

DU SPORT DE HAUT NIVEAU & DES ETUDES AU SENEGAL

( Etude de cas: le Basket Ball )

Mémoire de Maitrise

présente par

**EL · HADJ OUSSEYNOU MBODJ**

Directeur de mémoire

**JEANPAUL GUILLERM**

Pr A l'INSEPS



1985 1986

//) E D I C A C E S

Je dédie ce travail à :

- mon frère aîné feu Ibrahima MBODJ, décédé en 1972 ;
- mon Père El-Hadj Fara Penda MBODJ qui m'a toujours aidé et soutenu aussi bien dans les études que dans la pratique sportive
- ma Mère Rokhaya NDOYE pour lui dire merci du fond du coeur ,
- mes frères (Yamar, Papisse, Cheikh, Abdou Kadre) et soeurs (Mame Awa, Khar, Thialal, Ngaty) ;
- mes cousins Ousmane NDOYE, Daouda FALL, Papa Demba LO et leurs amis ;
- Monsieur Jean Paul GUILLERM, mon Directeur de Mémoire, mon Professeur, mon ami et toute sa famille ;
- Messieurs Gérard DIAME et Michel DIOUF, Directeurs de l'I.N.S.E.P.S, et tout le personnel de l'Institut ;
- tous les Professeurs de l'I.N.S.E.P.S
- tous mes camarades de promotion et tous les élèves des autres promotions ;
- tous les entraîneurs et tous les sportifs du Sénégal ;
- tous mes amis, notamment les "Fols" de TOUMOUDI et ceux de Fann
- Messieurs Maguette DIOP et Ado SANQ, mes entraîneurs et amis ;
- tous mes camarades du Duc ;
- Mame Anna GAYE. ....

// )  
// (( E M E R C I E M E N T S

J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé et soutenu pour la confection de ce mémoire, notamment :

- ma soeur ainée Mame Awa MBODJ, Secrétaire de Direction
- Mr Ousmane Faati NDONGO, Maquettiste ;
- Mr Marcel <sup>G</sup>DURAND, Professeur agrégé d'E.P.S., à l'I.N.S.E.P.S ;
- Mr Bonaventure CARVALHO, entraîneur de l'Equipe nationale féminine de Basket-Ball et pour tout ce qu'il fait pour le Basket-Ball au Sénégal
- Mr Mamadou NDIAYE ("NDIAYE Tokyo"), entraîneur d'Athlétisme ;
- Mr Lansana BADJI, Directeur de la Formation Permanente à l'I.N.S.E.P.S. ;
- ~~Mr~~ DIAKHATE née Anastasie THIAW et Mr Grégoire DIATTA, Bibliothécaires à l'I.N.S.E.P.S, pour leur disponibilité ;
- tous les entraîneurs, joueurs, élèves, étudiants, "anciennes gloires" de Basket-Ball qui ont bien voulu répondre à notre enquête.

.../...

///)) L A N

<u>INTRODUCTION</u>	6
<u>Chapitre I - RECENSION DES ECRITS ET DES EXPERIENCES TENTEES</u>	13
1.1 - <u>Recension des écrits</u>	14
1.1.1. Le Mémoire de Maîtrise de mr Gamou THIONE	14
1.1.2. La Monographie de Mr Babili KAGNI	15
1.1.3. Les Articles parus dans Zone 2	16
1.1.3.1. "Entretien avec Bonaventure CARVALHO"	16
1.1.3.2. "Lettre à un Ami sportif"	17
1.1.4. Commentaires	18
1.2 - <u>Les Expériences pratiques tentées au Sénégal</u>	19
1.2.1. "Le Collège des Athlètes"	20
1.2.2. "Le Centre de perfectionnement des Espoirs nationaux de Foot"	21
1.2.3. "La Section Sport-Etudes de Basket-ball"	23
1.2.4. Commentaires.	27
1.3 - <u>Hypothèse</u>	28
<u>Chapitre II - METHODOLOGIE</u>	29
2.1 - Description des Sujets	30
2.2 - Description des Instruments de mesure	32
2.3 - Description des procédès de l'enquête.	34

.../...

<u>Chapitre III - RESULTATS ET COMMENTAIRES</u>	35
3.1 - Les Résultats "Bruts"	39
3.2 - Analyse des Résultats	44
3.3 - Interviews des "Anciennes Gloires"	49
3.4 - Interviews des Entraîneurs	50
<u>Chapitre IV - PROPOSITIONS POUR FACILITER LA CONCILIATION                   <u>DU SPORT ET DES ETUDES</u></u>	52
4.1 - Les Propositions	52
4.2 - Faire du Sport et des études en France	56
4.2.1. Les "Sections Sport-Etudes"	56
4.2.2. Les classes sportives du 1er cycle de l'enseignement secondaire	60
4.2.3. Les sections scolaires du département des études de l'I.N.S.E.P.	61
4.2.4. Les expériences locales dans l'enseigne- ment élémentaire	63
4.2.5. L'expérience de Saint-Fons	64
4.2.6. L'enseignement supérieur.	65
<u>CONCLUSION/-</u>	66

## INTRODUCTION /

Le choix de ce sujet pour mémoire en S.T.A.P.S (1) est consécutif à des constats et à une expérience professionnelle. A l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, il semble intéressant et mérite non seulement d'être un sujet de mémoire mais aussi objet de débats, de conférences et même de rencontres fréquentes entre les deux Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports pour trouver des moyens d'aider efficacement les jeunes à concilier les études et la pratique de sport de compétition de haut niveau au Sénégal.

### 1 - Les raisons du choix de ce sujet - son intérêt

Beaucoup de sportifs et parmi les meilleurs au Sénégal ne parviennent pas à mener en parfaite harmonie la pratique du sport de haut niveau et la conduite des études. Un choix cruel s'impose alors : délaissier les études pour la pratique sportive ou souvent, sur pression des parents, abandonner le sport et se consacrer aux études.

---

(1) S.T.A.P.S : Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives.

Ce cas s'est posé pour nous de la même façon dès 1976 : pratiquant le Basket Ball en équipe junior et sur le point de passer sénior, la crainte qu'une pratique trop assidue d'une discipline sportive ne soit source d'échec scolaire avait pratiquement fait pencher la balance en faveur des études.

Le défi fut cependant relevé et des études (pour l'obtention du baccalauréat et d'éducation physique) furent menées conjointement avec une pratique de haut niveau du Basket-Ball au Dakar Université Club, évoluant en première division nationale.

Au Sénégal, le sportif a un statut d'amateur qui exclue toute rémunération. C'est ce qui fait que la plupart des sportifs sénégalais envisagent de s'expatrier vers l'Europe pour monnayer leur talent mais avec les risques que comporte la pratique du sport de compétition, il est impensable de délaisser les études pour le sport.

La plupart de nos sportifs qui prennent le chemin de l'exode ont arrêté les études depuis longtemps ou ne sont pas instruits du tout. Au contraire la majorité des sportifs américains, plus particulièrement des basketteurs qui jouent en N.B.A. (1) ou qui s'aventurent

---

(1) N. B. A. : C'est l'association qui regroupe les 23 clubs de Basket-Ball professionnels aux USA et qui organise le championnat entre ces équipes. .../...

sur les terrains d'Europe ont déjà terminé leurs études universitaires et ont leur diplôme qui leur permet de travailler s'ils le désirent . ce qui fait qu'il n'auront pas de problème pour trouver du travail lorsqu'ils arrêteront la pratique du sport de compétition. Et il est rare de voir un sportif américain passer professionnel sans terminer ses études. Pour exemple, l'une des révélations américaines au Basket lors des derniers jeux olympiques de Los Angelos, Pat TWING qui est convoité par plusieurs équipes professionnelles a préféré terminer ses études avant de devenir professionnel (il lui restait une année universitaire lors des jeux olympiques) et tout le monde sait qu'il pouvait passer professionnel après les jeux.

Et un fait mérite qu'on en parle. C'est que beaucoup de nos anciens sportifs qui ont représenté le Sénégal à de nombreux jeux que ce soit au niveau mondial, ou au niveau africain sont actuellement dans des situations qui laissent à désirer tout simplement parce qu'ils n'ont pas de qualification professionnelle (et les exemples sont nombreux).

La conciliation des études et du sport de compétition pose un problème intéressant à soulever comme thème de réflexion.

.../...

Le problème mérite qu'on en parle parce que beaucoup de jeunes veulent pratiquer un sport de compétition mais la plupart du temps ils ont peur de ne pouvoir mener à bien leurs études ; certains d'entre eux délaissent même les études et d'autres feront face à la réticence des parents.

En effet, nombreux sont les élèves, étudiants et même des éducateurs qui pensent que le sport de compétition constitue un obstacle pour la réussite scolaire et que le temps consacré par l'élève ou l'étudiant sportif aux entraînements et aux compétitions, l'est au dépend de cette réussite.

Aussi nombreux sont les élèves qui, une fois en contact avec le sport de compétition, relèguent au second plan les études et la plupart de nos sportifs qui prennent le chemin de l'exode pour monnayer leur talent sont de ceux-là. Peut-être que s'ils avaient pu concilier sport et études, ce qui aurait pu sans doute leur garantir une formation professionnelle valable, ils ne penseraient pas à quitter le pays et ainsi participeraient au développement du sport au Sénégal.

Un second fait mérite d'être souligné : c'est qu'une fois installés dans leur pays d'accueil, ces mêmes sportifs éprouvent le besoin de reprendre des études et

.../...

de se spécialiser dans certains domaines. On sait en effet que le sport de compétition ne peut pas continuer au delà d'un certain âge et qu'on doit travailler pour subvenir à ces besoins.

De même beaucoup de sportifs de bon niveau laissent la compétition pour mener à bien leurs études ce qui constitue une perte pour le sport au Sénégal.

## 2 - Buts et objectifs du projet

Il n'est pas aisé de combiner entraînement sportif de haut niveau et poursuite d'études secondaires ou supérieures.

La pratique d'une discipline sportive de haut niveau exige une préparation contraignante, beaucoup d'heures et un programme d'entraînement sévère : et ceci est très difficilement conciliable avec les études. L'élève ou l'étudiant, après l'entraînement ou le match de semaine (qui se déroule d'habitude en nocturne), doit revoir ses cours et travailler en prenant sur son temps de sommeil.

Le but de ce mémoire c'est avant tout d'essayer de soulever un problème qui existe mais dont peu de personnes parlent.

Il s'agit aussi d'amener les gens à se poser des questions sur cette conciliation des études et du sport pour trouver des moyens à mettre en oeuvre pour aider les élèves et étudiants sportifs à y parvenir. L'espoir consiste à amener les autorités du pays et surtout les responsables des deux (2) ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et du Sport, à saisir la nécessité de ranimer la section sport-études (Basket) qui ne fonctionne plus, faute de moyen financier et si possible son élargissement ou la création d'autres sections sport-études pour les autres disciplines sportives pratiquées au Sénégal.

Le souci majeur de tout parent est que ses enfants réussissent dans les études. Et à notre avis, l'insertion des sportifs dans des sections sport-études rassurerait les parents qui ne poseraient sans doute plus de problèmes pour que leurs enfants pratiquent une discipline sportive au haut niveau parce qu'ils sauront que ces derniers sont suivis sur le plan des études.

### 3 - Problématique

A la suite des constats cités plus haut, la question suivante s'est posée : le sport de compétition de haut niveau et les études sont-ils conciliables ? Donc le problème posé ici est la conciliation du sport de compétition de haut niveau et des études au Sénégal : il sera l'objet de la recherche. .../...

L'étude sera abordée en essayant dans un premier chapitre de recenser ce qui a été fait sur ce domaine, tant au niveau des écrits qu'au niveau du terrain est de formuler une hypothèse de travail. La méthodologie sera l'objet du deuxième chapitre dans lequel, les sujets de l'enquête, les instruments de mesure et les procédés de recherche seront décrits. Cette méthodologie sera ensuite suivie d'un chapitre réservé aux résultats et commentaires de l'enquête. Ceci permettra de conclure sur la pertinence ou non du problème posé mais après avoir au préalable donné dans un dernier chapitre des exemples de conciliation du sport de haut niveau et des études.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de définir certains termes du sujet et de délimiter le champ d'étude.

Par sport de compétition de haut niveau, il faut entendre le sport d'élite en général : championnat national 1 pour les sports d'équipe (sénior), Athlétisme tennis etc. Le haut niveau parce qu'il s'agit là du niveau le plus élevé au Sénégal, qu'il prépare à la haute compétition (sur le plan international) et que cette compétition demande une préparation contraignante.

.../...

Notre objectif était de toucher toutes les disciplines sportives pratiquées au Sénégal pour l'enquête mais pour ne pas nous lancer dans une entreprise aventureuse, nous avons jugé bon de limiter notre étude au milieu du Basket-Ball que nous connaissons mieux et dans lequel nous militons depuis 1976.

Aussi ce choix s'explique par le fait que c'est à ce niveau qu'une expérience de conciliation du sport et des études très prometteuse a été tentée et que le basket-ball occupe une place importante dans le milieu sportif sénégalais.

o

o

o

## Chapitre I - RECENSION DES ECRITS ET DES EXPERIENCES TENTEES

Avant de nous lancer dans le travail de recherche proprement dit, il est bon, et plus méthodique, de recenser les écrits publiés et les expériences pratiques tentées au Sénégal et qui se rattachent au thème de recherche choisi. Puis nous poserons notre hypothèse de travail.

.../...

1.1 - Recension des écrits

Comme publications, le mémoire de maîtrise du professeur d'E.P.S. Gamou THIONE, la monographie de l'inspecteur de la Jeunesse Eabili Kagni et deux articles parus dans les numéros 130 et 131 de l'hebdomadaire "Zone 2", retiennent l'attention et sont intéressants à plus d'un titre.

1.1.1. - Le mémoire de maîtrise du professeur Gamou THIONE (1)

Ce qui intéresse notre étude dans ce mémoire, se trouve être les résultats de l'enquête fait pour déterminer le niveau d'études des sportifs d'élite (ou de haut niveau) et qui se trouve dans le chapitre II de ce dit mémoire et plus particulièrement le tableau de la page 23 qui résume tous ces résultats et que nous reproduisons ici :

NIVEAU D'ETUDES	NBRE DES GARCONS	NBRE DES FILLES	TOTAL
Pas d'école	02	-	02
Primaire incomplet	-	-	-
Primaire complet	36	-	36
Secondaire 1er cycle	27	32	59
Secondaire 2è cycle sans terminale	15	19	34
Secondaire 2è cycle avec terminal	13	15	28
Sans réponses	07	04	11
T O T A L	100	70	170
Elite poursuivant leur études	11	32	43

(1) Le thème du mémoire : "L'insertion socio-professionnelle du sportif d'élite au Sénégal 83-84. .../...

Ces résultats montrent que 43 sur les 170 sportifs d'élite (11 garçons sur 100 et 32 filles sur 70) seulement continuaient leurs études et que le nombre de filles qui continuent leurs études est plus important que celui des garçons.

Faisant le commentaire de ces résultats, Mr Gamou THIONE n'a pas manqué de souligner la "difficulté pour le sportif d'allier sport et études" et les problèmes d'intégration sociale qui vont se poser" parce que "la possession de diplômes offre la possibilité d'accéder à un emploi".

1.1.2. - La monographie de l'Inspecteur de la Jeunesse Babilé KAGNI (1)

Dans le chapitre VI de sa monographie, intitulé "Etudes scolaires et pratique sportive : les expériences tentées au Sénégal", Mr Babilé KAGNI écrit des choses pertinentes.

Pour lui, "le sportif est d'abord un homme". "Il a un avenir à assurer". "Après le sport, il risque de se retrouver dans la rue". La nation a fait de lui un champion et doit assurer son intégration et sa réussite sociale en

---

(1) "Le sport scolaire et universitaire au Sénégal" Monographie de Mr Babilé Kagni - Juin 84.

raison des services rendus". Et "si le sportif de haut niveau est un élève ou un étudiant, la meilleure manière de l'épauler est de lui permettre de mener à bien ses études parallèlement à la pratique sportive". Il parle aussi des "expériences avortées" de Thiès et de la section sport-études "en chantier" et fait des propositions pour une coordination harmonieuse entre études et sport".

1.1.3. - Les articles parus dans les hebdomadaires  
"Zone 2"

1.1.3.1. - Entretien avec Bonaventure CARVALHO  
(1)

Dans cet interview concernant les problèmes de l'équipe nationale de Basket féminin, Bonaventure CARVALHO (entraîneur de l'équipe) parle des "blocages rencontrés" au niveau des parents et auxquels il se heurte. Pour lui, "il y a dans le Basket des espoirs sûrs qui pourraient être des internationales potentielles". "Mais quand on sollicite leurs parents, ils disent : les études d'abord" alors que ~~les~~ "97 % des basketteuses sont des élèves". Il poursuit en disant que "l'idéal, c'est faire en sorte qu'il y ait un lycée sportif, comme en France".

---

(1) Article "Entretien avec Bonaventure CARVALHO"  
In Zone 2 n° 130 - 04 mars 1982 - P.10-11.

1.1.3.2. "Lettre à un ami sportif" (1)

Parlant des mêmes problèmes de l'équipe nationale de basket féminin, Serigne Ali CISSE écrivait :

"le problème de fond est, à mon avis (aucun parent ne dira le contraire), la relation ou l'articulation sport-études" et que "responsabilité oblige, les parents veulent à tout prix éviter que le sport puisse, d'une manière ou d'une autre, pénaliser leurs enfants" (au plan des résultats scolaires). Il cite aussi le Président de la République qui disait en recevant les Lionnes après leur victoire au championnat d'Afrique de Basket féminin (2) que "son gouvernement s'attacherait à aider ceux qui étudient" et qui insistait "sur la nécessité de mieux roder les structures pour mieux faciliter le fonctionnement de la section sport-études de Basket". Toujours pour l'auteur de cet article, "il s'agit de concilier sport et études dans l'espoir de connaître la double réussite qu'on est en droit d'espérer". Il dit aussi la nécessité de "voir jouer la solidarité gouvernementale" pour trouver des solutions à ce problème et la nécessité pour le Sénégal de maîtriser les aspects fondamentaux de ce problème.

---

(1) Serigne Ali CISSE, article "Lettre à un ami sportif", In Zone 2 n° 132 - 18 mars 1982 - P.8.

(2) XIII<sup>e</sup> championnat d'Afrique de Basket-Ball féminin : 5-13 septembre 1981 - DAKAR.

1.1.4. - Commentaires

Tous ces écrits révèlent un problème commun qui se trouve être l'objet de notre étude : la conciliation des études et du sport. Pour répondre au problème posé par "l'insertion socio-professionnelle" du sportif de haut niveau, Mr Gamou Thione propose l'orientation de l'élite vers "les catégories professionnelles que sont le C.N.E.P.S. de Thiès (pour les sportifs titulaires du DPEM) et l'I.N.S.E.P.S. de Dakar (pour les bacheliers et maîtres-sards) et l'octroi d'une bourse entière pour les élèves et étudiants appartenant à l'élite, ce qui leur permettrait sans aucun doute de mener à bien sport et études.

Là où nous ne sommes pas d'accord avec lui, c'est quand il dit que "l'élite ne s'intéresse pas au métier sportif", qu'elle s'écarte des concours régis par le M. J. S. (1) et que ceci "pourrait s'expliquer par le fait que l'E. P. S. n'a pas encore sa vraie place dans notre système éducatif".

Nous pensons que si l'élite s'écarte des concours régis par le M.J.S. ceci est dû au fait qu'elle n'est pas bien informée sur les possibilités qui lui sont offertes pour assurer son insertion socio-professionnelle.

---

(1) M.J.S. : Ministère de la Jeunesse et des Sport.

Pour sa part, Mr Babili Kagni a saisi tout le problème et la nécessité de "spauler" le sportif de haut niveau pour lui permettre de mener à bien ses études parallèlement à la pratique sportive. Il recommande de donner des "facilités scolaires à celui-ci d'étendre la section sport-études et de créer un lycée sportif". MM. Bonaventure CARVALHO et Serigne Ali CISSE posent le problème de cette conciliation et la nécessité d'aider les sportifs qui poursuivent des études à résoudre ce problème pour répondre aux problèmes posés par les parents.

On a toujours vu des parents interdire même des distractions à leurs enfants à cause des études et chaque fois que ceux-ci ne vont à l'école, ils doivent rester à la maison et faire leurs devoirs ou apprendre leurs leçons. Donc le problème des parents qui interdisent la pratique sportive à leurs enfants n'est pas nouveau.

#### 1.2. - Les expériences pratiques tentées au Sénégal

Pour faciliter l'insertion sociale des sportifs de haut niveau (d'élite) qui la plupart du temps quittaient l'école trop tôt, ce qui les mettait dans des situations difficiles à la fin de leur carrière sportive, le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris l'initiative de créer des sections "sport-études" dans le but de permettre à ceux-ci de concilier les études et le sport pour élever leur niveau d'études. / ..

Ainsi trois (3) expériences "le collège des athlètes", "le centre de perfectionnement des espoirs nationaux de foot-ball" et "la section sport-études de Basket", ont été tentées successivement mais elles se sont toutes soldées par des échecs. Les deux (2) premières ont été tentées au C.N.E.P.S. de Thiès (1) et la troisième au Collège Saint-Michel de Dakar dont le Directeur (2) est un grand "amateur" de Basket et fait beaucoup pour le Basket-ball sénégalais.

#### 1.2.1 - "Le Collège des Athlètes"

Le but principal de celui-ci était de former des enseignants d'E.P.S. (3) issus du sport (sportifs), ce qui assurerait l'insertion sociale de certains sportifs de l'élite nationale. Mais il permettait aussi à ces sportifs d'élite de se perfectionner sur le plan physique et technique.

Ce collège des Athlètes regroupait des athlètes (6) et des basketteuses (6) - les deux (2) disciplines qui avaient donné le plus de satisfaction au Sénégal sur le plan international. Athlètes et basketteuses profitaient ainsi des installations, de l'encadrement technique, de l'internat du C.N.E.P.S. et étaient inscrits dans des établissements scolaires de la ville de Thiès.

---

(1) C.N.E.P.S. : Centre National d'Education Populaire et du Sport.

(2) Le Frère Emmanuel QUINTAL, Directeur du Collège Saint-Michel

(3) E.P.S. : Education physique et sportive. .../...



En ce qui concerne le recrutement, on a fait appel aux différents C.T.R. (1) pour qu'ils envoient des espoirs nationaux à ce collège des Athlètes. C'est ainsi que celui de Dakar a envoyé Moussa FALL (2) et celui de Louga Fatou SADI (3) pour ne citer que ceux-ci.

Mais après 7 ans d'une expérience prometteuse parce que certains athlètes après l'obtention du B.E.P.C. (4), ont été inscrits au C.M.E.P.S. de Thiès et sont actuellement des maîtres d'E.P.S., celle-ci a tourné court faute de moyens financiers. De plus, le principal responsable (5) reçu une affectation pour Dakar et l'encadrement technique du C.M.A.I.S. n'a pas pris le relais.

#### 1.2.2 - Le Centre de Perfectionnement des Espoirs nationaux de Foot-Ball

Le but de cette expérience était d'établir un programme d'études et un d'entraînement pour le groupe des espoirs nationaux de Foot-Ball. En fait le programme d'études devait être le même que celui des établissements scolaires mais adapté parce que le temps devait être partagé entre les études et des entraînements intensifs.

---

(1) Conseillers Techniques Régionaux.

(2) Moussa FALL : Recordman du Sénégal du Saut en hauteur avec 2m26.

(3) Fatou SADI : Maîtresse d'E.P.S.

(4) B.E.P.C. : Brevet d'Etude du Premier Cycle

(5) Mamadou NDIAYE (dit "Ndiaye Tokyo"), Entraîneur d'athlétisme.

Le programme d'études était sous la responsabilité des professeurs du C.N.E.P.S, Yérin DIAGNE (1) et Otto PFISTER (2) devant s'occuper du programme d'entraînement. Ces espoirs nationaux de football suivaient les cours et s'entraînaient au C.N.E.P.S. même, et le week-end ils allaient jouer dans leur club d'origine.

Cette formation au C.N.E.P.S. devait leur permettre de se perfectionner au plan sportif et aurait fait d'eux des techniciens sportifs dont l'intégration sociale était réglée à la sortie.

Cette expérience n'a pas abouti, à cause de nombreux problèmes. D'une part il était difficile, voir impossible, pour les professeurs du C.N.E.P.S. d'établir un programme d'études pour le groupe des espoirs nationaux dont le niveau intellectuel était très hétérogène. D'autre part, les espoirs nationaux de football allaient jouer le week-end avec leur clubs pour ne pas revenir le lundi suivant au C.N.E.P.S suivre les cours et il se posait des problèmes d'entraînement avec leur clubs. Il est très difficile de jouer dans une équipe si on s'entraîne pas avec celle-ci.

---

(1) Adjoint de O. PFISTER en équipe national de Football du Sénégal

(2) Entraîneur national de l'équipe du Sénégal de Football de

On notait aussi ~~une~~ l'indisponibilité de l'encadrement sportif qui avait d'autres occupations : Yérém DIAGNE devait s'occuper de son club à Dakar et O. PFISTER de l'Equipe nationale de Football qui s'entraînait à Dakar aussi. Par la suite O. PFISTER a quitté le Sénégal et Yérém DIAGNE est revenu à Dakar et les joueurs ont suivi. L'expérience n'a duré que cinq (5) mois.

### 1.2.3. - "La Section Sport-Etude de Basket ball"

Le but visé ici était de créer une section sport-études à l'image de ce qui se fait en France c'est à dire regrouper au sein d'un même établissement scolaire des jeunes sportifs pratiquant un même sport pour permettre de mener de front des études sérieuses avec une pratique sportive intense.

Ainsi de jeunes basketteurs (Garçons et filles) internationaux et espoirs nationaux ont été regroupés au collège Saint-Michel. Les filles étaient à l'internat et les garçons en régime d'externat. Mais cette section a été mise sur pied afin de résoudre des problèmes de l'équipes nationale féminine de Basket Ball. Championne d'Afrique en janvier 1979, l'équique nationale féminine de Basket-Ball devait représenter le continent au mois de Mai de la même année au championnat du monde des nations de Basket-Ball féminin à Seoul (1). Et au mois de Mai

---

(1) Séoul : Capitale de la Corée du Sud.

Nous sommes en pleine année scolaire et l'équipe devait se préparer, comme il se doit, pour ce grand rendez-vous de Basket-Ball.

Alors une question s'est posée au niveau du "Staff" technique "devait-on sacrifier les filles (1) dans une période aussi cruciale (pour les études) pour Séoul ?". Pour Bona (2), "il fallait regrouper les filles et leurs trouver des professeurs qui leurs dispenseraient les cours" : ce qui pour lui constituait la seule condition pour mener à bien son programme d'entraînement sans léser les filles au plan des études'.

Une réunion fut alors convoquée au Ministère de la Jeunesse et des Sports et à laquelle ont pris part des responsables du Ministère de l'Education Nationale, le Proviseur du Lycée Kennedy et des parents d'élèves. A l'issue de cette réunion, la condition posée par Bona fut retenue et l'internat du Lycée J. F. Kennedy (3) fut proposé pour regrouper les filles. Mais avec la suppression des internats des établissements scolaires, il était difficile, voir impossible, d'avoir les locaux du Lycée J. F. Kennedy. Par la suite l'obtention des locaux du siège

---

(1) ou les filles à Bona pour désigner les basketteuses en équipe nationale.

(2) Diminutif de Bonaventure Carvalho : entraîneur national de l'équipe féminine de Basket-ball.

(3) Lycée John Fitzgerald Kennedy.

de l'A.S.F.O. (1) arrangea le problème et on payait des professeurs pour dispenser les cours.

L'emploi du temps quotidien était le suivant : cours de 8 H à 12 H et de 14 H à 16 H puis entraînement.

Une évaluation faite après un mois de travail montra que la formule s'est avérée très avantageuse pour les filles qui assimilaient mieux les cours et qui étaient obligées de travailler vu le nombre d'élèves par professeur (au maximum 5 élèves pour un professeur).

Le travail continua ainsi jusqu'au mois de Mai et l'équipe s'est rendu à Séoul. Un bilan fut fait en fin d'année scolaire et on constatat que la formule avait permis de récupérer beaucoup de filles de l'équipe nationale de Basket-ball. au plan des études. Après avoir lu le rapport, le Ministre (2) donna un avis favorable pour la continuation de l'expérience.

Le Directeur du Collège Saint-Michel (3) fut sollicité pour que les basketteuses internationales ou espoires nationales suivent les cours dans son établissement celui-ci accepta et on arriva même à un aménagement

---

(1) Association sportive des fonctionnaires.

(2) Le Ministre de la Jeunesse et des Sports : Mr François LOB

(3) Le Frère Emmanuel QUENTAL.

des cours pour le groupe de l'équipe nationale : 8 H à 13 H et 14 H 30 à 16 H 30. Après 16 H 30, les filles<sup>2</sup> allaient aux entraînements en équipe nationale (lundi et le Mercredi) ou avec leur club d'origine (les mardi, jeudi et vendredi).

Un conseil d'administration fut formé et comprenait le Directeur de l'E.P.S. (1), un (1) représentant de la Fédération, le Directeur du Collège Saint-Michel, le D. T. N. (2), les entraîneurs nationaux de Basket-ball, un médecin et une assistante sociale comme surveillante générale.

La section n'avait pas de budget et le financement provenait d'une aide du Ministère de la Jeunesse et des sports et du fond d'aide.

Pour entrer dans la section, il fallait être "espoir" national, élève ou non (E+S<sup>\*</sup> ou E-S<sup>+</sup>). L'idéal était d'avoir des élèves espoirs nationaux (E<sup>+</sup>S<sup>+</sup>) mais il fallait composer avec les réalités du milieu du Basket-ball sénégalais car il y avait beaucoup d'espoirs nationaux qui avait quitté l'école et on se proposait de les y remettre pour essayer d'assurer leur intégration sociale.

---

(1) Le Directeur de l'Education Physique et des Sports, appelé Directeur des sports.

(2) Le Directeur Technique National~~s~~ (du Basket-ball au Sénégal)

L'expérience a été interrompue en 1983 avec la récupération des locaux qui l'abritaient par la Direction du Patrimoine bâti pour abriter l'actuel Ministère du Commerce. Mais les espoirs nationaux (Garçons et filles) ont la possibilité de poursuivre gratuitement leurs études au Collège-Saint-Michel et peuvent avoir des cartes de transport données par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les filles qui n'ont pas le niveau du cycle secondaire sont orientées au centre d'Enseignement Technique Féminin (C.E.T.F.) qui forme des Monitrices d'Education familiale.

On peut dire que l'expérience a été une réussite à plus de 90 % car certaines filles d'un niveau moyen ont été employées au niveau des banques après la classe de 3<sup>e</sup> secondaire. D'autres du niveau des études du cycle primaire ont été inscrites au C.E.T.F. et ont actuellement leur diplômes de monitrice d'Education familiale. Celles qui préparaient un diplôme de Secrétariat ont sans exception leurs diplômes. D'autres filles encore poursuivent des études universitaires. Et à l'état actuel, les entraîneurs nationaux de Basket Ball Féminin (1) donnent des cours particuliers à de très jeunes espoirs qui n'ont pas été à l'école, pour leur permettre d'avoir le niveau minimum pour entrer au C.E.T.F.

---

(1) Bonaventure Carvalho et son adjoint Ibrahima KONATE (dit Kona)

#### 1.2.4 - Commentaires

Par ces trois (3) expériences, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a essayé de créer des structures d'accueil pour permettre aux sportifs de haut niveau (l'élite) d'allier sport et études dans le but d'assurer leur insertion sociale. Toutes ces expériences vont tourner court faute de moyens financiers, de locaux d'hébergement mais aussi et surtout d'études préalables assez sérieuses comme l'a souligné Mr Babili KAGNI dans sa monographie (1). On a aussi noté que pour les deux (2) premières expériences, il s'est surtout agi d'indisponibilité des principaux responsables qui avaient d'autres obligations alors que pour la section sport-études de Basket-ball, on peut dire que son manque de statut a beaucoup contribué à son "échec".

#### 1.3 - Hypothèse

La pratique du sport de haut niveau et les études peuvent-elles être menées en parfaite harmonie ?

Avant de continuer dans le travail de recherche proprement dit sur cette conciliation du sport de haut niveau et des études, nous jugeons nécessaire de donner notre point de vue sur la question posée.

---

(1) Mr Babili KAGNI, monographie citée.

Notre réponse est oui. La pratique du sport de haut niveau et les études peuvent être menées de pair et nous sommes persuadés de cela. Et nous nous inscrivons dans la même lancée que Marième BA (1) interviewée à l'occasion de la journée mondiale de la femme (2) et qui disait : "cela ne m'a pas handicapée dans mes études" "cela ne m'a jamais posé de problèmes de faire les deux (2) en même temps : jouer au basket et faire des études". "C'est un problème d'ambition et de programmation". "C'est un problème d'organisation et de volonté" (3).

Il faut savoir que si Marième BA a été choisie pour cet interview, c'est qu'elle a réussi à concilier sport et études.

o

o

o

## Chapitre II - METHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous nous proposons de décrire successivement les sujets à qui s'adresse l'enquête, les instruments de mesure (questionnaire) et les procédés de l'enquête.

---

(1) Docteur en Médecine et ancienne Capitaine de l'Equipe nationale de Basket Ball féminin (Sénégal)

(2) Journée Mondiale de la Femme - 8 mars 1986.

(3) Interview paru dans le soleil du Samedi 8 mars 1986 à la page 9 - Article intitulé "Marième BA, la rançon de la Célébrité".

## 2.1. - Description des sujets

Quand on parle du problème de conciliation du sport et des études, il faut considérer que sont plus ou moins concernés ceux qui poursuivent des études et qui font du sport de compétition ou non et ceux qui font du sport sans poursuivre des études. Dans l'enquête quatre (4) catégories de population sont à définir :

. la 1<sup>ère</sup> catégorie, qui nous intéresse le plus et qui est la plus concernée, est la catégorie de la population qui poursuit des études et qui pratique un sport de compétition de haut niveau

. les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories sont constituées d'une part de la population qui pratique un sport de compétition de haut niveau et qui ne poursuit pas ~~des~~ études et d'autre part de celle qui poursuit des études et qui ne fait pas de sport et il est intéressant de recueillir l'avis des uns et des autres, bien qu'ils ne soient pas concernés malgré un certain vécu de ce problème

. la 4<sup>ème</sup> catégorie qui est celle qui ne fait ni sport, ni études, nous paraît sans importance en tous cas en ce qui concerne l'objet de la recherche.

.../...

Pour éclairer le problème et faciliter la suite de la lecture, nous allons mettre les 4 catégories de population sous les formules algébriques suivantes :

- 1ère catégorie = Etudes<sup>+</sup> Sport<sup>+</sup> c'est à dire E<sup>+</sup>S<sup>+</sup>
- 2ème " = Etudes<sup>-</sup> Sport<sup>+</sup> " " E<sup>-</sup>S<sup>+</sup>
- 3ème " = Etudes<sup>+</sup> Sport<sup>-</sup> " " E<sup>+</sup>S<sup>-</sup>
- 4ème " = Etudes<sup>-</sup> Sport<sup>-</sup> " " E<sup>-</sup>S<sup>-</sup>

Nous avons aussi pensé recueillir l'avis de certaines anciennes gloires sénégalaises du Basket et de certains entraîneurs.

Pour trouver tous ces gens, nous nous sommes directement rendus au niveau de certains clubs et de certaines institutions scolaires.

Nous avons choisi d'aller vers les clubs où l'on trouve des joueurs qui poursuivent des études et d'autres qui n'en font pas (travailleurs ou chômeurs) et qui regroupent aussi des joueurs de niveau international ; il faut noter que c'est les "internationaux" qui appartiennent à la 1ère catégorie de population (E<sup>+</sup>S<sup>+</sup>) qui ont le plus de problèmes à concilier les études et le sport. Ces clubs sont :

.../...

- Le DUC\*, la J.A\*, le JARAAB\*, l'ASEFO\* qui ont leurs équipes féminine et masculine séniors qui évoluent dans le championnat d'élite (1ère division nationale).

- BOPP\*, USO\* et GOREE\* qui n'ont qu'une seule équipe sénior qui participe à ce championnat (BOPP et USO en filles, Gorée en Garçons).

La 3è catégorie de population est issue de l'INSEPS (1), d'étudiants de l'Université de Dakar et d'élèves du collège Saint-Michel.

## 2.2 - Les instruments de mesure

Pour recueillir les informations utiles pour notre étude, nous avons procédé par questionnaire et ~~des~~ interviews : le questionnaire étant destiné aux trois (3) catégories de population citées plus haut et aux anciennes gloires et l'interview pour ces mêmes

---

DUC\* : Dakar Université Club (Association sportive et culturelle)

JA\* : Jeanne d'Arc de Dakar ( )

JARAAB\* : Jaraaf de Dakar ( )

ASEFO\* : Association sportive des fonctionnaires ?

BOPP\* : BOPP (Association sportive et culturelle)

USO\* : Union sportive ouakariouse

GOREE\* : Union sportive goréenne (Association sportive et culturelle)

(1) INSEPS : Institut National supérieur de l'Education populaire et du Sport

A l'INSEPS, nous avons choisi la classe de Maîtrise 85/86 dans laquelle on ne trouve que les étudiants des 1ère et 3è catégories de population (F+S+ et F+S-)

anciennes gloires et certains entraîneurs.

Nous avons tenté de concevoir le questionnaire le plus simplement possible afin que tous les gens, à qui il s'adresse, puissent y répondre.

On peut dire que ce questionnaire se résume à une question principale qui est : pensez-vous que la pratique du sport de haut niveau et les études peuvent être menées en parfaite harmonie ? Et on laisse au sujet trois (3) possibilités de réponse : oui, non et sans réponse.

Les questions annexes qui sont l'âge, la profession, le niveau d'étude et le niveau sportif sont des indicateurs susceptibles de nous renseigner sur le retard ou non du sujet dans ses études, sur le niveau de ses études, sur la validité ou non de sa réponse ; ils permettent également de savoir si le sujet issu de la 3<sup>è</sup> catégorie de population (F<sup>+</sup>S<sup>-</sup>) est un sportif ou non. Ceci devra aussi permettre de faire un tableau que l'on comparera avec celui relevé dans le mémoire de Mr CAROUSTHIONE (1)

---

(1) ~~Mé~~moire cité et tableau reproduit .

### 2.3 Les procédés d'enquête

Comme toutes les équipes participant à une compétition d'élite (haut niveau), celles du championnat de première division nationale de basket du Sénégal ont la particularité d'évoluer avec environ 12 joueurs. Ceci nous a amené à donner 12 questionnaires à chaque équipe.

Au niveau des clubs, nous nous sommes adressés aux entraîneurs à qui nous avons remis les questionnaires et qui étaient chargés de leur distribution aux joueurs. Ainsi chaque club contacté a reçu les 12 questionnaires destinés aux 12 joueurs les plus réguliers aux compétitions.

C'est au 3<sup>e</sup> jour après la remise des questionnaires que nous avons commencé à refaire le tour des différents terrains d'entraînement pour la récolte des résultats.

Pour joindre les "anciennes gloires" du Basket, nous nous sommes rendus au terrain de basket de l'Université de Dakar. Ils se rencontrent là-bas chaque dimanche entre 9 H et 12 H pour "jouer" au basket. Chacun d'eux a répondu au questionnaire avant d'être interviewé. Et cet interview a été nécessaire car ces derniers ont poursuivi des études en même temps qu'ils faisaient du sport

.../...



Nous regrettons que 35 sportifs et 6 élèves de l'I.N.S.E.P.S n'aient pas répondu au questionnaires parce que beaucoup d'entre eux sont des élèves et que leurs réponses nous auraient, sans doute, permis d'être plus précis dans notre investigation.

Et si on ajoute à ces 127 réponses, celles des 20 étudiants de l'Université de Dakar et des 20 élèves du Collège Saint-Michel recueillies sous forme d'interview (sur les fiches de réponses), on arrive à 167 réponses sur 209 questionnaires.

Comme nous l'avions noté dans le dernier paragraphe de notre introduction, les sujets à qui s'est adressée notre enquête sont tous des basketteurs. C'est, sans doute, ce qui fait que les résultats obtenus concernant leurs niveaux d'études sont différents de ceux obtenus par Mr Gamou THIONE, par son enquête pour son mémoire (1), qui avait choisi des sujets sportifs issus des différentes disciplines sportives que sont l'athlétisme, le basketball, la natation et le volleyball.

Nous reproduisons le tableau de Mr Gamou THIONE ainsi que celui issu de notre enquête (voir page suivante).

---

(1) Mr Gamou THIONE, mémoire cité.

Tableau 1 : Mr Garou THIONF - 1

NIVEAU D'ETUDES	Nombre de Garçons	Nombre de Filles	Total	%
- Pas d'école	02	-	02	1,26
- Primaire incomplet	-	-	-	-
- Primaire complet	36	-	36	22,64
- Secondaire (1 cycle + 2 cycle sans terminale)	42	<b>51</b>	93	58,49
- Secondaire avec terminale	13	15	28	17,61
- Elite poursuivant leurs études	11	32	43	27

Nous avons modifié le tableau et y avons ajouté une colonne pour les pourcentages pour faciliter la comparaison avec le notre. Pour cela nous prions Mr Garou THIONF de nous en excuser.

Tableau 2 : Niveau d'études des sportifs (basketteurs)

NIVEAU D'ETUDES	Nombre de Garçons	Nombre de Filles	Total	%
- Pas d'école	-	-	-	-
- Primaire	03	08	11	11,34
- Secondaire	37	31	68	70,13
- Niveau BAC (Terminale + Bacheliers)	10 (4+6)	8 (5+3)	18	18,35
	50	47		
- Elite poursuivant leurs études	37	32	69	71,13

Exception faite du pourcentage des sportifs qui ont atteint le niveau de la classe de terminale (17,61 et 18,35), on note une très grande différence pour les autres pourcentages :

- Niveau primaire : 22,64% contre 11,34%
- Niveau secondaire : 58,49% " 70,13%
- Elite poursuivant leurs études : 27 % 71,13%.

Ces différences sont sans doute dues, comme l'a révélé une étude faite par Mr Alain MONSELLIER (1), au fait que les gens scolarisés sont plus intéressés par le basket-ball que par les autres disciplines sportives pratiquées au Sénégal.

On a noté aussi que :

- 37 (sur 50) garçons poursuivent leurs études. Ce qui fait un pourcentage de 47 % :
- 32 (sur 47) filles poursuivent leurs études. Ce qui fait un pourcentage de 68 %.

Cette légère différence est due au fait que les filles préfèrent travailler très tôt alors que les garçons, en général, préfèrent terminer leurs études avant de travailler.

---

(1) Mr Alain MONSELLIER, Docteur en Science de l'Éducation,  
Professeur à l'I.N.S.E.P.S. de Dakar.

### 3.1 - Les Résultats 'Buts' (2)

Le but de notre enquête était de recueillir l'avis des gens concernant la pratique sportive de haut niveau et les études. Ce qui nous intéresse, c'est les réponses des uns et des autres sur la question à savoir si les études et le sport de compétition de haut niveau sont conciliables ou non.

Ainsi nous avons essayé de concevoir, dans un premier temps, trois (3) tableaux pour les résultats :

- Un (1) tableau pour le groupe des sportifs ( $E^+S^+$  et  $F^-S^+$ )
  - deux (2) tableaux pour le groupe des étudiants et des élèves de Saint-Michel ( $F^+S^-$ )
  - Un (1) tableau pour le groupe des élèves de l'I.N.S.E.P.S. ( $E^+S^+$  et  $E^+S^-$ )
- 

(2) Les résultats, avant analyse.

3.1.1. - Résultats du groupe des sportifs  
(E<sup>+</sup>S<sup>+</sup> et E<sup>-</sup>S<sup>+</sup>)

Tableau 3

NIVEAU D'ETUDES	Réponses	Oui	Non	sans réponse
- Pas d'études	Garçons	-	-	..
	Filles	-	-	-
- Primaire (1)	Garçons	01	01	01
	Filles	06	01	01
- Secondaire (2)	Garçons	22	10	05
	Filles	25	04	02
- Baccalauréat (3)	Garçons	04	-	-
	Filles	-	05	-
- Licence (4)	Garçons	01	-	-
	Filles	01	-	-
- Maîtrise (5)	Garçons	-	03	-
	Filles	-	-	-
- CAPEPS (6)	-	-	-	..
- Longues études (7)	Garçons	01	01	-
	Filles	02	-	-
T O T A U X		63	25	9

Pour ce groupe, nous avons les résultats suivants :

- Oui : 63 sur 97 réponses = 64,94 %
- Non : 25 sur 97 " = 25,77 %
- Sans Réponse : 09 sur 97 " = 9,27 %

.../...

Donc 64,94 % des sportifs interrogés considèrent que la pratique du sport de haut niveau et les études peuvent être menées en parfaite harmonie. 25,77 % pensent le contraire et 9,27 % sont sans réponse. Mais nous ne pouvons rien conclure car il faudra, auparavant voir si sur ces 64,94 % des gens qui ont répondu affirmativement, il n'y a pas qui ont arrêté leurs études ou qui sont en retard sur celles-ci, ce qui remettrait en cause leurs réponses.

3.1.2. - Résultats du groupe des étudiants et des élèves du Collège Saint-Michel (S<sup>-</sup>E<sup>+</sup>)

Tableau 4 : Les étudiants

NIVEAU D'ETUDES	Réponses	Oui	Non	Sans réponses
. Baccalauréat (3)	Garçons	01	01	01
	Filles	01	02	02
. Licence (4)	Garçons	-	02	03
	Filles	-	-	-
. Maîtrise (	Garçons	-	03	-
	Filles	-	-	-
	Garçons	-	01	-
	Filles	-	01	02
T O T A U X		02	10	08

Dans ce groupe des étudiants (20), deux (02) seulement  
.../...

pensent que le sport de haut niveau est conciliable avec les études. Mais ces deux (2) étudiants sont du niveau sportif 2, c'est à dire qu'ils font une pratique sportive irrégulière et on peut se demander comment il se fait qu'ils répondent affirmativement à la question posée alors qu'ils ne sont pas confrontés aux problèmes du sport de haut niveau. La même remarque peut être faite concernant aussi les 10 étudiants qui pensent le contraire. Quant aux huit (8) autres, leurs réponses sont plus acceptables.

Tableau 5 : les élèves du Collège Saint-Michel

NIVEAU D'ETUDES	Réponses	Oui	Non	Sans réponses
Seconde	Garçons	03	-	-
	Filles	01	-	-
Première	Garçons	04	-	01
	Filles	03	-	-
Terminale	Garçons	02	-	-
	Filles		05	01
T O T A U X		13	05	02

Au Collège Saint-Michel, le premier élève interrogé a répondu oui à la question posée concernant la conciliation du sport et des études et a ajouté que : 'tous les élèves vous répondrons oui parce qu'ici, au collège, nous faisons du sport-études'. .../...

Nous ne voulions pas orienter les réponses de ses camarades, c'est pourquoi nous n'avons pas essayé de leur clarifier qu'au Collège Saint-Michel, ils ne font pas de sport de compétition de haut niveau. Sur les 20 élèves interrogés, 6 d'entre eux participent au compétition U.A.S.S.U. (1) donc font une pratique irrégulière et les 13 restants ne pratiquent aucun sport.

3.1.3 - Résultats du groupe des élèves de l'INSEPS  
(E<sup>+</sup>S<sup>+</sup> et E<sup>+</sup>S<sup>-</sup>)

Tableau 6 : Tous les élèves qui ont répondu au questionnaire sont en année de maîtrise.

Niveau sportif	R E P O N S E S		
	Oui	Non	sans réponse
1 - Ne pratique aucun sport	-	-	-
2 - Pratique irrégulière	04	06	-
3 - Club de niveau régional	-	03	-
4 - Club de niveau national 2	01	01	-
5 - Club de niveau national 1	02	03	-
T O T A U X	07	13	-

Dans ce groupe, nous pensons que seules les réponses des élèves de clubs de niveau national 1 et à

---

(1) Union des Associations sportives scolaires et Universitaires.  
.../...

un degré moindre deux de clubs de niveau national 2 doivent être prises en considération car ces élèves sont (sans doute) les seuls qui concilient sport et études. Le reste des élèves (13) qui font une pratique irrégulière ou sont dans des clubs de niveau régional sont mal placés pour répondre par oui ou non, vu leur niveau de pratique qui n'est pas "intense". Pourtant ils donnent ces réponses (Oui : 04 - Non : 09).

Nous nous proposons dans un deuxième sous-chapitre de discuter ces résultats du "groupe des sportifs" ( $E^+S^+$  et  $E^-S^+$ ).

### 3.2. - Analyse des résultats

#### 3.2.1 - Dans le groupe des sportifs ( $E^+S^+$ et $E^-S^+$ )

Pour juger de la validité des réponses obtenues, nous avons essayé de voir si les sportifs interrogés sont en retard, poursuivent normalement, ont terminé ou arrêté leurs études.

L'élève qui est entré à 7 ans à l'école et qui poursuit normalement ses études, doit, à l'âge de 20 ans, se retrouver en classe de terminale. De ce fait nous considérons qu'un élève doit avoir au maximum :

.../...

- 21 ans au secondaire (1),
- 24 ans en année de licence,
- 25 ans en année de Maîtrise,
- 26 ans en année de CAPEPS.

Au delà de ces âges maximum, l'élève sera considéré en retard dans ses études.

Puis nous avons essayé d'établir des tableaux (1 pour chacune des 3 réponses) dans lesquels nous avons groupé :

- (1) ceux qui ont terminé leurs études,
- (2) ceux qui poursuivent normalement leurs études,
- (3) ceux qui sont en retard dans leurs études,
- (4) ceux qui ont arrêté leurs études.

Tableau 7 : pour les réponses Oui à la question posée.

ETUDES		(1) Terminées	(2) Normales	(3) Retard	(4) Arrêt
	Garçons	-	13	12	04
	Filles	01	20	06	07
T O T A U X		01	33	18	11

sur les 63 sportifs qui ont répondu oui :

- 1 seul a terminé ses études (1 fille),
- 33 poursuivent leurs études (13 garçons et 20 filles)
- 18 sont en retard (12 garçons et 6 filles)
- 11 ont arrêté leurs études (4 garçons et 7 filles)

---

(1) Nous avons volontairement, et pour faciliter les choses, fixé l'âge limite de 21 ans au secondaire bien qu'un élève de 21 qui soit en classe de seconde par exemple peut être considéré comme en retard.

Tableau 8 - pour les réponses non à la question posée

ETUDES		(1) Terminées	(2) Normales	(3) Retard	(4) Arrêt
	Garçons	01	06	05	03
	Filles	-	05	-	05
T O T A U X		01	11	05	08

Sur les 25 sportifs ayant répondu Non :

- 1 seul a terminé ses études (1 garçons),
- 11 poursuivent normalement leurs études (6 garçons et 5 filles),
- 5 (tous des garçons) sont en retard,
- 8 ont arrêté leurs études (3 garçons et 5 filles)

Tableau 9 : pour les réponses "sans réponse" (1)

ETUDES		(1) Terminées	(2) Normales	(3) Retard	(4) Arrêt
	Garçons	-	03	-	03
	Filles	-	02	-	01
T O T A U X		-	05	-	04

Sur les 9 sportifs qui sont sans opinion sur la question:

- 5 poursuivent normalement leurs études (3 garçons et 2 filles) ,
- 4 (3 garçons et 1 fille) ont arrêté leurs études.

(1) à ne pas confondre avec la non réponse qui correspond à un "refus" de répondre (35 sportifs et 6 élèves de l'I.N.S.E.P.S. de Dakar n'ont pas répondu au questionnaire) "sans réponse" représente une personne

"Sans réponse" représente une personne sans opinion sur la question posée.

Sur les 63 sportifs qui ont répondu oui à la question posée, nous pouvons considérer comme valables les réponses de celle qui a terminé ses études et de ceux (33) qui poursuivent normalement leurs études.

Pour les 29 restants, puisque nous ne sommes pas en mesure de dire si leur retard ou l'arrêt de leurs études sont dus ou non à la pratique du sport de compétition, nous préférons ne pas tenir compte de leurs réponses.

Nous validons les 12 réponses non de celui qui a terminé ses études et des 11 qui poursuivent normalement leurs études, bien qu'on peut se demander comment est ce qu'ils peuvent penser que ce qu'ils ont pu concilier jusque là, ne sont conciliable. La même remarque pourrait être faite pour les 5 basketteurs qui poursuivent leurs études et qui sont sans opinion concernant la question posée.

Nous reportons sur le tableau suivant les résultats que nous avons jugés valables.

Tableau 10

REPONSES	Oui	Non	sans réponse	TOTAUX
Garçons	13	15	06	34
Filles	21	10	03	34
T O T A U X	34	25	09	68
Pourcentage	50 %	36,76 %	13,24 %	100 %

.../...

En résumé, nous pouvons dire que la moitié (50 %) des basketteurs pensent que le sport de haut niveau est conciliable avec les études. 36,75 % (25 basketteurs) affirment le contraire et parmi eux, un a terminé et 11 poursuivent encore "normalement" leurs études. Peut-être qu'ils ont été quelques fois confrontés à des difficultés pour concilier études et sport. Parmi les 13,42 % (9 basketteurs) qui sont "sans réponses", 5 poursuivent normalement leurs études et 4 les ont arrêtées.

Ceci nous permet de dire que sport et études peuvent être menés en parfaite harmonie mais il n'est pas facile de le faire. Donc on doit aider les sportifs dans ce sens, surtout ceux qui poursuivent leurs études et qui sont en retard dans celles-ci.

3.2.2. - Dans le groupe des scolaires (étudiants et élèves)

Etudiants et élèves ne sont pas confrontés aux problèmes de la conciliation du sport de compétition de haut niveau et des études. C'est ce qui fait que nous comprenons les "sans réponses" des 8 étudiants et des élèves).

.../...

Nous pensons qu'une sensibilisation est nécessaire pour faire comprendre aux étudiants et élèves que sport et études sont conciliables parce que parmi eux on rencontre parfois de bons athlètes.

### 3.3. - Interviews des "Anciennes gloires"

Les "anciennes gloires" (10) ont répondu Oui à 100 % à la question. Il faut reconnaître qu'ils ont tous réussi dans leurs études.

Mais ils disent tous, sans exception, que cette conciliation est difficile et pose dès fois de sérieux problèmes : fatigue après les entraînements, surtout pour ceux qui s'entraînent 2 fois par semaine en équipe nationale, ce qui fait que le sportif ne travaille pas le soir à ses cours ou ne peut pas aller jusqu'à la limite de ses possibilités

Pour eux cette conciliation sera de plus en plus difficile si on ne change pas le système éducatif qui privilégie les études.

Ils reconnaissent aussi qu'un équilibre est possible ; et pour cela, il faut :

- ne pas "verser" dans un sens ou dans l'autre,
- avoir une organisation personnelle de son travail et de ses loisirs, .../...

- avoir une alimentation solide,
- avoir des conditions matérielles (bourse etc),
- être informé des débouchés possibles.

Ils considèrent que sport et études participent en grande partie à la formation de l'homme donc, il ne faut pas les dissocier. Et ils citent en passant certains parmi les nombreux cas de conciliation du sport et des études en particulier ceux qui ont suivi des études difficiles que sont les doctorats en médecine et en pharmacie : les docteurs Lamine THIAM, FOWLER (Chirurgien dentiste), GUEYE (pharmacienne), Marième BA, etc...

Ils pensent aussi que la coopération ministérielle doit jouer pour trouver des solutions à ce problème et qu'on doit tendre vers le système éducatif américain qui ne "privilégie pas les études par rapport au sport".

#### 3.4. - Interviews des entraîneurs

Tous les entraîneurs contactés (10) pensent aussi que sport et études sont conciliables et que le problème existe. Ils disent qu'il y a des cas de délaissement des études mais à l'heure actuelle, on note une amélioration dans ce sens.

Concernant le système éducatif sénégalais, ils

.../...

pensent qu'un aménagement de l'horaire des cours, comme par exemple arrêt des cours à 16 H, serait sans doute favorable à la pratique intense du sport, d'une part et de sa conciliation avec les études. Parce que selon eux, l'élève sportif pourra s'entraîner tôt et avoir du temps pour s'occuper de ses études.

Concernant les "blocages" causés par les parents, ils disent qu'il y a une amélioration aussi dans ce sens, comme le notait Abdoulaye DIAW (1) à la radio lors de la finale de basketball féminin (coupe Madame Abdou DIOUF) (2)

En conclusion, nous disons que quelque chose doit être fait pour aider les jeunes qui le désirent à concilier sport et études. Ces derniers y gagneront beaucoup de choses. Le pays pourra sans doute être mieux représenté sur le plan international avec l'apport des sportifs qui délaissent le sport par peur de ne pas réussir dans les études. Les exemples de conciliation sont nombreux à travers le monde mais il s'agira de voir ceux qui sont le plus applicable au Sénégal et s'en inspirer.

---

(1) Abdoulaye DIAW : Journaliste-Reporter à la Radio-diffusion Nationale

(2) Finale Coupe Mme Abdou DIOUF '86 du 11 mai 1986. ....

Chapitre IV : PROPOSITIONS POUR FACILITER LA CONCILIATION  
DU SPORT ET DES ETUDES

4.1 - Les Propositions

La nécessité pour le sportif d'allier sport et études, ne serait-ce que pour assurer son insertion sociale, n'est plus à démontrer. Mais cette conciliation du sport et des études s'avère être difficile et pour se faire, elle demande une sensibilisation des parents qui interdisent à leurs enfants le sport de compétition, des sportifs qui sont les plus concernés et des pouvoirs publics qui doivent apporter leur aide.

Les parents doivent savoir qu'il n'y a pas que les études dans la vie, que le sport constitue un moyen d'éducation reconnu et qu'ils doivent laisser leurs enfants faire du sport de compétition, s'ils le désirent. Mais ils n'ont pas du tout tort de vouloir "éviter que le sport nuise d'une manière ou d'une autre, pénaliser leurs enfants (au plan des études)" puisqu'ils veulent que ces derniers réussissent dans les études car la réussite scolaire est un facteur important de la réussite sociale. Chaque nation a besoin de ses meilleurs sportifs pour défendre son honneur sur les terrains de jeu de ce fait interdire à ses enfants le sport de compétition serait une perte pour la nation, sur le plan sportif bien sûr. A notre avis, les parents doivent laisser leurs enfants

.../...

s'adonner à leurs activités sportives et profiter de l'amour que ces derniers ont pour le sport pour les faire travailler au plan scolaire. Ils peuvent accepter cette pratique sportive moyennant de bons résultats scolaires de la part des enfants (moyenne supérieure ou égale à 12 par exemple) ou bien l'accepter et offrir des équipements si les résultats scolaires sont bons etc..

Les sportifs eux doivent comprendre que le sport de compétition, même s'il permet à certains sportifs de "gagner leur pain" en France, au Gabon, en Côte d'Ivoire ou ailleurs, n'est pas sécurisant et que le pratiquant n'est pas à l'abri d'une blessure qui peut l'éloigner des terrains de jeu pour le reste de sa vie et que son statut d'amateur, au Sénégal, ne lui permet pas d'être rémunéré par le sport : de ce fait il verra tout l'intérêt que pourront lui procurer, *plus* tard, les études. Mais il n'est pas aisé d'allier sport de haut niveau et études. Comme on le sait, ~~ceux~~ sont deux activités contraignantes qui introduisent toutes les deux (2) le facteur temps : il faut du temps pour étudier et il en faut aussi pour s'entraîner. "L'école a ses règles et la haute compétition ses exigences!" Ce qui fait que le sportif qui poursuit des études doit se battre sur les deux (2) fronts. C'est difficile mais, pour reprendre Marième BA (1), "c'est un problème d'ambition et de programmation", "un problème d'organisation et de volonté!"

---

(1) Marième BA: article cité.

Les pouvoirs publics, pour leur part, doivent saisir "l'importance et la nécessité pour le Sénégal de maîtriser les aspects fondamentaux de ce problème". Et comme le notait Serigne Ali-CISSE (1) : "il s'agit de s'accorder sur des dispositions générales claires et précises concernant l'ensemble du problème, au delà des démarches individuelles et des recommandations personnelles consenties chaque année sous forme d'interventions pour régler tel ou tel problème scolaire concernant tel ou tel international".

Les pouvoirs publics doivent octroyer des bourses d'études aux sportifs qui poursuivent des études (E<sup>+</sup>S<sup>+</sup>).

Ces sportifs doivent aussi être informés des débouchés qui sont à leur portée et qui sont les carrières d'enseignants d'E.P.S. :

- Maître d'E.P.S. (2) avec le D.F.E.M.
- Professorat d'E.P.S. avec le Baccalauréat.

L'idéal serait de faire comme en France ou d'autres pays d'Europe ; c'est à dire créer des structures d'accueil pour permettre aux jeunes de concilier études et sport. Ces structures d'accueil peuvent être des sections

---

(1) Serigne Ali CISSE, Article cité.

(2) Education physique et sportive.

sport-études ou des lycées sportifs. Et par la suite on pourra lancer des expériences de "classes sportives" et même descendre au niveau élémentaire pour créer chez l'adolescent et les plus jeunes le besoin de faire du sport et les "pousser" à le concilier avec les études dès leur plus jeune âge puisque "les jeunes sont la base du développement du sport et qu'il faut les former sur le plan sportif et les scolariser pour assurer leur insertion sociale" (1)

La création de structures d'accueil pour concilier sport et études s'impose au Sénégal. On sait que le Collège Saint-Michel, avec toute la bonne volonté du Frère Emmanuel de vouloir aider les sportifs (basketteurs en particulier), ne peut pas accueillir gratuitement tous les sportifs de l'élite sénégalaise. Donc il faut que les pouvoirs publics trouvent les moyens pour mettre en place ces structures et les institutionnaliser.

Aux Etats Unis d'Amérique, le système éducatif ne privilégie pas les études au détriment du sport (comme en France et au Sénégal). On peut réussir aussi bien au plan académique, qu'au plan du sport. Mais étant dans un pays où le professionnalisme n'existe pas, se référer à l'exemple américain de conciliation des études et du sport serait une mauvaise option. Nous pensons que les exemples français sont

---

(1) Serigne Ali CISSE, Conférence à l'INSEPS, "Le rôle du journaliste dans le développement du sport", Dim. 27 avril 1986.

mieux adaptés à notre système éducatif. Nous proposons d'en parler dans une deuxième partie.

#### 4.2. - Faire du Sport et des Etudes en France

En France différentes structures ont été créées dans le but d'aider les jeunes espoirs français à concilier sport de haut niveau et études. Ces structures sont :

- les sections sport-études :
- les classes sportives de 1er cycle de l'enseignement du secondaire .
- la section scolaire du département des études de l'I.N.S.E.P. (1) ;
- des initiatives locales dans l'enseignement élémentaire ;
- l'expérience de Saint-Fons dans la banlieue lyonnaise.

##### 4.2.1. - "Les Sections sport-études" (2)

Elles ont pour objectif de regrouper au sein d'un même établissement, possédant à proximité l'infrastructure nécessaire, des jeunes sportifs pratiquant un même sport. Elles offrent une possibilité de mener de front des études sérieuses sanctionnées par une réussite aux examens avec une pratique sportive intensive impliquant la participation aux compétitions.

---

(1) Institut National du Sport et de l'Education Physique (à Paris)

(2) Article "les Sections Sport-études, In. les cahiers de l'ONISEP n° 37 "Sports-éducation physique", 2è édition P. 11 à 22.

Pour entrer dans ces sections, les modalités d'inscription diffèrent d'un établissement à l'autre.

En règle générale il faut :

- avoir un bon dossier scolaire et savoir travailler avec efficacité ;
- avoir un bon dossier sportif et l'avis favorable de la direction technique nationale de la fédération ;
- demander directement à l'établissement souhaité les informations utiles et un dossier d'inscription dès le début du deuxième trimestre scolaire précédant l'admission (en 6<sup>e</sup> ou en seconde) ;
- avoir une bonne résistance à la fatigue, être agréé sur le plan médical.

Les admissions définitives ne sont prononcées que fin juin. Le nombre des places étant limité, il est conseillé d'avoir prévu une autre orientation en cas de refus.

Selon l'établissement d'accueil et les établissements associés l'enseignement peut être classique, technologique ou professionnel...

Les élèves suivent l'intégralité des cours (y compris d'éducation physique) de la classe dans laquelle ils ont été admis.

.../...

(Pour les élèves relevant de l'enseignement technologique, où l'emploi du temps est en général plus chargé, il est encore plus difficile de suivre le rythme d'une section sport-études).

Ils se retrouvent pour l'entraînement qui représente, en moyenne, 10 à 15 heures par semaine auquel s'ajoutent les compétitions et stages organisés par la fédération du sport qu'ils pratiquent.

Les jeunes sportifs restent licenciés dans leur club d'origine qu'ils représentent lors des compétitions générales et ils doivent se licencier à l'Association sportive de leur établissement, pour représenter celui-ci lors des championnats ou compétitions scolaires.

Un contrôle médical régulier suit les jeunes des sections sport-études : au minimum deux visites médicales par an, en plus du bilan de santé établi à la rentrée. L'internat est souvent possible, soit dans l'établissement d'accueil, soit dans un établissement associé. Il est conseillé pour certains élèves qui évitent ainsi la fatigue et la perte de temps des transports scolaires et peuvent consacrer le temps voulu à l'entraînement. Il est malheureusement souvent fermé pendant la fin de semaine. L'élève doit donc rentrer chez lui ou trouver une famille d'accueil ou aller à l'hôtel. .../...

Les élèves des sections sport-études peuvent bénéficier des avantages suivants :

- emploi du temps aménagé, lorsque cela est réalisable :
- cours de soutien et de rattrapage organisés en cas de retard scolaire ou après une absence due à une compétition :
- régime alimentaire amélioré.

La coordination générale et pédagogique est souvent confiée à un enseignant d'éducation physique spécialiste de haut niveau dans la discipline sportive pratiquée. Celui-ci est également chargé d'assurer les relations avec les fédérations et les clubs sportifs.

Le maintien d'un élève dans la section sport-études est lié à sa progression normale, tant sur le plan sportif que sur le plan scolaire.

A la rentrée scolaire 82-83 leur nombre était de 181 sections comprenant les 25 disciplines sportives suivantes : Athlétisme (19 sections), Aviron (3), Basketball (7), Canoé-Kayak (4), Cyclisme (2), Escrime (5), Football (17), Golf (2), Gymnastique (14), Handball (16), Jeu à XIII (1), Judo (12), Lutte (3), Natation (16), Pentathlon moderne (4), Rugby (6), Ski (17), Sport de  
.../...

Glace (3), Sport Equestre (2), Tennis (10), Tennis de table (6), Tir à l'arc (1), Trampoline (1), Voile (5), Volley-Ball (5).

"Leur nombre est allé croissant de 1974 (date de leur création à 1985 pour atteindre 187 regroupants plus de 4200 garçons et filles pratiquant 26 disciplines sportives différentes" (1)

#### 4.2.2. - Les classes sportives du 1er cycle de l'enseignement secondaire (2)

Inspirées des sections sport-études, elles sont des structures plus légères ; elles concernent les élèves regroupés de plus en plus souvent dans des classes homogènes et pratiquent, en dehors de l'horaire scolaire, un entraînement sportif spécifique n'excédant pas 6 heures par semaine. En réalité, pour la bonne marche de ces expériences, les chefs d'établissement concernés sont souvent conduits à aménager les horaires pour intégrer la pratique sportive à l'emploi du temps des élèves.

"Des classes sportives" football, rugby, athlétisme, volley, basket, gymnastique rythmique et sportive, canoé-Kayak fonctionnent ainsi avec une aide officielle

---

(1) Alain CALMAT, Ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, dans la revue EPS n° 192 - Mars-Avril 1985, page

(2) Article, In les cahiers de l'ONISEP, n° 37, 2è édition, "Sport-éducation physique", P.6. .../...

du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il existe, en plus, un certain nombre de classes créées à partir d'initiatives locales connues des conseillers techniques et soutenues uniquement au niveau départemental. Il est à noter que ces classes dépendent de la présence d'un professeur d'E.P.S. spécialisé dans la discipline sportive enseignée. Si ce professeur laisse son poste pour quelque raison que ce soit, par le jeu des mutations, il n'est pas forcément remplacé par un professeur ayant une même spécialité. L'existence de la classe peut ainsi être remise en cause. Le danger n'existe pas pour les sections sport-études.

À la rentrée scolaire 1982-83, les classes existaient en Football (77 classes), Rugby (55), Athlétisme (12), Volley-ball (12), Basket-ball (5), Canoë Kayak et Gymnastique rythmique et sportive.

4.2.3. - "La Section scolaire du Département des Etudes de l'I.N.S.E.P." de Paris (1)

Ce sont les fédérations sportives et elles seules qui assurent le recrutement de cette section et se chargent de la détection et de la sélection des jeunes sportifs qu'elles souhaitent faire admettre : aucune candidature individuelle n'est retenue.

---

(1) Article, In les Cahiers de l'ONISEP, n° 37, 2<sup>e</sup> édition  
"Sport-Education physique" P.23.

En ce qui concerne la scolarité, la section scolaire est ouverte aux jeunes à partir du niveau de la classe de 4<sup>e</sup> et jusqu'en terminale. Les études se font à l'I.N.S.E.P. même et sont assurées par les enseignants des lycées associés. En s'adaptant à chaque cas, l'I.N.S.E.P. offre aussi aux jeunes la possibilité, tout en étant aidés sur place, de suivre d'autres enseignements et de préparer des examens par correspondance. Des préparations aux C.A.P. (1) de "couvreur" et de "monteur en équipement technique du bâtiment" (options A et B), des formations au B.E.P. vente et au baccalauréat mention "connaissance des matériels sportifs" sont également assurées sur place en trois ans.

Les élèves bénéficient d'un internat. Leur emploi du temps est aménagé de telle sorte que la durée des cours n'excède pas 4 H 30 par jour et permet quotidiennement 4 H d'entraînement sportif sur place.

Des cours de rattrapage et de soutien sont organisés pour compenser les absences occasionnées par la participation aux compétitions. (Pour le même motif, les élèves de terminale peuvent choisir de se présenter au baccalauréat du mois de Novembre).

---

(1) Certificat d'Aptitude professionnelle.

4.2.4. "Les expériences locales dans l'enseignement  
élémentaire" (1)

A ce niveau rien n'est institutionnalis<sup>é</sup> et tout relève d'initiatives locales créées dans le cadre du tiers-temps pédagogique : ce sont les classes à option sportive.

Il est à noter que ces classes se sont implantées plus particulièrement dans les départements accueillant des sections sport-études de l'enseignement du second degré. Elles sont nées de la volonté des chefs d'établissement d'intégrer la pratique sportive dès le plus jeune âge dans l'emploi du temps des élèves. Elles ont reçu l'accord de l'inspection académique et des services départementaux de la Jeunesse et des Sports.

En règle générale, tous les enfants d'une classe donnée reçoivent une éducation physique et sportive de base et pratiquent une même discipline spécifique.

L'encadrement de ces classes est assuré en majorité par des instituteurs qui ont bénéficié d'une formation sportive spécifique et qui peuvent être aidés de moniteurs municipaux et de cadres techniques de la jeunesse et des sports.

---

(1) Article "l'enseignement élémentaire", In les Cahiers de l'ONISEP, n° 37, 2è édition, P.5.

Les conseillers techniques sont seuls à même de renseigner les parents intéressés sur l'existence de ces classes.

#### 4.2.5 - L'expérience de Saint-Fons (1)

Elle concernait (en 1984-85) 2600 élèves de la maternelle à la sixième. Elle mérite d'être retenue. Déjà lors des Jeux olympiques de Los Angeles, Mr Alain CALMAT (2), s'inspirant de cette expérience, envisageait de l'étendre sur tout le territoire français.

Depuis 1981, tous les établissements scolaires de ce bourg ferment leurs portes en début d'après midi (15 H 30). Les enfants peuvent alors se livrer aux activités sportives de leur choix, à la création artistique ou manuelle ou même rentrer chez eux s'ils le désirent, mais c'est le sport avec ses 18 disciplines proposées qui attire le plus les enfants et à Saint-Fons seul 10 % de la population scolaire n'y adhère pas.

L'école ouvre ses portes à 8 H 30, les enfants partent déjeuner à midi, reprennent les cours à 13 H 30 et sont "libres" à 15 H 30. Ainsi de 15 H 30 à 17 H, l'élève peut faire du sport s'il le désire.

---

(1) Dominique CELLURA, Article "15H30 L'école est finie... et le sport commence", In V.S.D. (Vendredi-Samedi-Dimanche) du 22 Novembre 1984, P.20 à 22.

(2) Ancien Ministre de la Jeunesse et des Sports.           .../...

Il faut aussi noter que l'élève suédois "est soumis au même régime que celui de Saint-Fons". Pour l'Education Nationale suédoise, il s'agit de créer chez l'adolescent le besoin de faire du sport".

#### 4.2.6. - L'enseignement supérieur (1)

Il existe une très grande différence entre "désirer mener à bien ses études tout en faisant du sport de manière intensive" et "consacrer ses études et sa vie professionnelle au sport et à son enseignement".

Dans le premier cas rien n'est institutionnalisé et "relève de la bonne volonté de quelques rares universités" qui offrent des facilités aux athlètes en leur allongeant le cursus universitaire et en aménageant leurs horaires.

Dans l'autre, "il faut envisager de choisir les études universitaires en S.T.A.P.S (2)" qui comprennent 3 cycles : le D.E.U.G. (3) mention S.T.A.P.S., la licence et la maîtrise en S.T.A.P.S. et le D.E.A. (4) ou doctorat de troisième cycle.

---

(1) Article, In les Cahiers de l'ONISEP, n° 37, 2è édition, "Sport-éducation physique" P. 27 à 30

(2) Sciences et techniques des activités physiques et sportives

(3) Diplôme d'Etude Universitaire Général

(4) Diplôme d'Etude Approfondie.

.../...

## CONCLUSION

### Résumé des résultats

Par notre enquête, nous avons voulu recueillir l'avis des sportifs, des étudiants, des élèves, des entraîneurs et des anciennes gloires sur la question concernant la pratique du sport de haut niveau (élite) et les études, pour savoir si elles peuvent être menées en parfaite harmonie ou non. Ainsi, les réponses suivantes ont été obtenues :

- 1 - dans le groupe des scolaires (étudiants et des élèves :  $E^+S^-$ ) et sur un effectif total de 60 réponses :
  - oui : 22, soit 36,66 % des réponses
  - non : 28, soit 46,66 %
  - sans réponses : 10, soit 16,67 % ;
  
- 2 - dans le groupe des sportifs ( $E^+S^+$  et  $E^-S^+$ ) et sur un effectif total de 97 réponses :
  - oui : 63, soit 64,95 % des réponses
  - non : 25, soit 25,77 % des réponses
  - sans réponses : 09, soit ~~09~~,28 % des réponses ;

Mais après une analyse de ces résultats, nous avons été amenés à "éliminer" 29 des réponses "Oui" ce qui fait sur les 68 réponses restantes (97 - 29) :

.../...

- oui : 34 réponses, soit 50 %
- non : 24 réponses, soit 36,76 %
- sans réponses : 09 réponses, soit 13,76 % ;

3 - dans le groupe des "anciennes gloires et des entraîneurs"; tous ont répondu "Oui" à la question.

Ces différents résultats et les observations faites par les "anciennes gloires" et les entraîneurs nous ont amenés à formuler les propositions suivantes :

- il est nécessaire de sensibiliser les étudiants et les élèves à la pratique sportive et les études ;

- il faut faire comprendre aux sportifs la nécessité de concilier études et sport pour assurer leur insertion sociale ;

- il faut éduquer les mentalités des parents pour qu'ils participent, comme les pouvoirs publics, à l'action, et aider les sportifs à concilier ces 2 activités contraignantes qui exigent de l'individu, le meilleur de lui-même.

.../...

Les pouvoirs publics doivent créer des structures d'accueil pour permettre aux jeunes qui veulent se battre sur les deux fronts de le faire.

Nous rappelons que notre enquête a été faite sur une population de sportifs ne comportant que ces basketteurs de l'élite du sport au Sénégal. Nous nous sommes adressés uniquement à des basketteurs pour des raisons pratiques et pour ne pas nous lancer dans une enquête aventureuse. Mais le basket-ball est une discipline sportive qui attire plus des gens instruits (1) et ceci peut expliquer le fort pourcentage des basketteurs qui poursuivent leurs études (71,13 %) par rapport à celui du groupe des sportifs choisi par Mr Gamou THIONE (27 %) et aussi les différences relevées en ce qui concerne les niveaux d'études de ces deux groupes. Il faut noter que Mr Gamou THIONE avait choisi un groupe hétérogène et composé d'athlètes, de basketteurs, de nageurs et de volleyeurs.

Nous pensons qu'une étude similaire à la nôtre serait très intéressante à mener au niveau des autres disciplines sportives pratiquées au Sénégal ou sur une population renfermant des sportifs de ces différentes disciplines pour voir si les résultats auxquels nous avons abouti peuvent être généralisables.

---

(1) Ceci a été révélé par l'enquête menée (en Août-Septembre 83) par Mr Alain MONSELLIER. .../...

I DOCUMENTATION



ARTICLES

- CELLURA Dominique, "15H30 l'Ecole est finie... et le sport commence", In V.S.D. du 22 novembre 1984, P. 20 - 21 - 22.
- CISSE Serigne Ali, "Entretien avec Bonaventure CARVALHO", In Zone 2 n°s 130 (P. 10-11) et 132 (P.9-10-11) des 4 et 18 mars 1982
- CISSE Serigne Aly, "Lettre à un ami sportif", In Zone 2 n° 132 du 18 mars 1982, P. 8
- MBODJ Pape Sédikh, "Marième BA, la Rançon de la Célébrité" In le Soleil n° 4752 des 8 et 9 mars 1986, P. 9.

MEMOIRES

- KANE Abdou Wahid, "Sport-Education pour un meilleur devenir", Année 82/83 - I.N.S.E.P.S.
- THIONE Gamou, "L'insertion socio-professionnelle du Sport d'élite au Sénégal", Année 83/84 - I.N.S.E.P.S.
- YADE Ibrahima, "Le Sport pour tous les jeunes au Sénégal", Année 82/83 - I.N.S.E.P.S.

.../...

MONOGRAPHIE

- KAGNI Babili, "Le sport scolaire et universitaire au Sénégal", Année 82/83 - I.N.S.E.P.S.

REVUES

- Les CAHIERS de l'O.N.I.S.E.P., "Sports, éducation physique", n° 37 - 2<sup>e</sup> édition - Avril 1983.
- E.P.S.

NOTES DE COURS

- MONSELLIER Alain, Cours de sciences humaines dispensé en Année de Maîtrise à l'I.N.S.E.P.S de Dakar - 1985/86.
- ROCHEZ Jean Marc, Cours d'Histoire des Méthodes dispensé en Année de Maîtrise à l'I.N.S.E.P.S de Dakar - 1985/86.

SOURCES ORALES

- BADJI Lansana, Directeur de la Formation Permanente, à l'I.N.S.E.P.S
- CARVALHO Bonaventure, Entraîneur de l'Equipe Nationale Féminine de Basket-Ball.
- NDIAYE Mamadou, Entraîneur d'Athlétisme.

## ERRATA

<b>PAGE</b>	<b>LIGNE</b>	<b>AU LIEU DE</b>	<b>LIRE</b>
6	4	professionnelle	personnelle
11	3	pour trouver	afin de trouver
24	5	du staff technique	de l'encadrement technique
26	5	fermé et comprenait	fermé comprenant
29	3	inscrivens	souscrivens
38	15	47%	74%
39	1	"Résultats Bruts"	Résultats "Bruts"
41	7	il n'y a pas	il n'y en a pas
55	13	les sportfis	les sportifs

ENQUETE POUR UN MEMOIRE EN STAPS  
SUR LA PRATIQUE SPORTIVE ET LES ETUDES

---

Age :

Club (1) :

Profession :

- Entourez le numéro correspondant dans chaque colonne à votre niveau réel

<u>NIVEAU D'ETUDES</u>	<u>NIVEAU SPORTIF</u>
Primaire.....1	1... Ne pratique aucun sport
Secondaire.....2	2... Pratique irrégulière
Baccalauréat.....3	3... Club de niveau régional
Licence.....4	4... Club de niveau national 2
Maîtrise.....5	5... Club de niveau national 1
CAPEPS.....6	6... Niveau international espoir
Etudes longues.....7 (Médecine, pharmacie...)	7... Niveau international

- Pensez-vous que la pratique du sport de haut niveau et les études peuvent être menées en parfaite harmonie ? (2)

Oui

Non

Sans réponse

(1) Votre Club si vous êtes licencié

(2) Cochez la case correspondante à votre réponse.

FICHE DE REPONSES

	SEXE	AGE	NIVEAU D'ETUDES	NIVEAU SPORTIF	REPONSES A LA QUESTION		
					OUI	NON	SANS REP
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
122							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							